



Aux organisateurs d'évènements sportifs en milieu naturel

Pastoralisme et manifestations de pleine nature

Pour que votre évènement soit une réussite :
concertation et information !

Bonjour,

La manifestation que vous organisez traversera des zones de pâturage gérées par un ou plusieurs groupements d'éleveurs, appelés Groupements Pastoraux (GP). Les paysages exceptionnels ont été façonnés par le pâturage des troupeaux et les équipements présents sont des outils de travail.

Nous vous recommandons de :

► **vous rapprocher des responsables de territoires pastoraux le plus tôt possible** afin d'échanger sur les dates, horaires et lieux de passage, lieux de présence probables des troupeaux...

L'objectif est de **trouver des solutions pour assurer le maximum de sécurité de vos coureurs et le minimum d'impacts pour l'activité pastorale.**

Il sera peut-être utile que vous modifiez le parcours ou que vous prévoyiez un ou plusieurs bénévoles de votre organisation sur des points de passage (exemple : afin de replacer les portes de clôtures telles qu'elles étaient avant votre passage, ouvertes ou fermées)

Comment obtenir les coordonnées ? Par la mairie ou en contactant l'Association des AFP et GP 6 mois avant :

ASSOCIATION DES AFP ET GP DES PO

Bureau Montagne Elevage – Espace Alfred Sauvy

66500 PRADES

Tél : 04.68.96.59.11

Mail : contact@pastoralisme66.fr

► **diffuser aux participants inscrits les recommandations pour leur sécurité et le bien-être des troupeaux** (en plus de celles liées à la préservation de l'environnement telles que les déchets).

Un document est à votre disposition. Vous pouvez le reproduire à volonté et le distribuer à votre convenance (ex : dans le pack remis avant le départ).

Nous vous remercions par avance de votre implication. C'est seulement grâce à un partenariat entre tous les acteurs et à une communication efficace que tous les usages de la montagne pourront co-exister.

Cordialement.

Abel BAQUE

Président de l'Association des AFP et GP des PO

Mise à jour : 15/06/2018



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



ASSOCIATION DES AFP ET GP
des Pyrénées-Orientales

www.pastoralisme66.fr